***FESTIVIALS DU CHALLENGE DE LA CONVIVIALITE***

***JEAN-PAUL BELINGAR***

## REGLEMENT INTERIEUR DES FESTIVIALES

1. L’association est limitée à 25 organisations maximum, le cumul de deux épreuves à la même date est à éviter en mesure du possible.
2. Il est demandé aux organisateurs d’être présents à l’assemblée générale annuelle qui se déroule au printemps.
3. Une deuxième réunion en décembre est maintenue pour permettre aux organisateurs de se retrouver pour maintenir l’esprit de la convivialité entre les courses. La participation à cette réunion n’est pas obligatoire mais conseillée.
4. Les associations actuelles peuvent être exclues soit pour faute grave soit après constat du non respect des valeurs des Festiviales. La décision de l’exclusion sera prise à l’unanimité et après avoir prévenu l’organisateur pour tenter de le remotiver.
5. Chaque organisation est tenue de régler la cotisation annuelle fixée en AG (maintenue à 300 euros en 2020) et mettre à disposition de Run Gratis annuellement un package ou des dossards pour une valeur d’au moins 100 euros.
6. Les organisateurs s’engagent à placer sur tous leurs documents, news letters ou autres supports publicitaires, le smiley des Festiviales et reproduire si possible sur leur prospectus (flyer) la liste des épreuves des Festiviales en cours.
7. Les organisateurs s’engagent à répondre dans les 8 jours suivant aux messages envoyés par le comité directeur dans un but de politesse et de faciliter la tâche du comité.

**Critères retenus pour le choix des épreuves :**

1. Dégustation des crus et/ou produits locaux avant et/ou pendant et/ou après l’épreuve.
2. Convivialité entre les organisateurs et mise à disposition d’un accueil réciproque.
3. Actions pour favoriser la présence de coureurs déguisés (récompenses et remise d’un prix spécial appelé « Prix des Festiviales de la convivialité ») donnant la possibilité de promouvoir les Festiviales au podium.
4. Animations sur le parcours.
5. Au moins un repas convivial.
6. Bonne capacité à promouvoir l’image des Festiviales, promotion dans les courses, présence du Kakémono et du smiley.
7. Lien du site de chaque organisation vers le site des Festiviales.
8. Plus de 500 coureurs adultes classés sur l’ensemble des courses.
9. Les primes d’engagement pour les athlètes professionnels doivent être raisonnables car contraires à l’esprit des Festiviales et contrariant la venue des bons coureurs locaux.